

RÉFORME DES RETRAITES : CE QUE VEUT LE GOUVERNEMENT TRAVAILLER PLUS ET PLUS LONGTEMPS POUR DE PETITES RETRAITES !

Rapport du COR 2022 : déficit abyssal du système de retraites ou artifice ?

Le rapport du COR 2022, sorti le 15 septembre, vient à propos pour justifier la réforme voulue par le gouvernement. Selon les projections et scénarios du COR, les déficits à venir du système de retraite sont inévitables. Mais de fait, pas insurmontables ! Au contraire !

Selon le rapport du COR 2022 : De 2028 à 2032, la part des dépenses de retraite dans le PIB pourrait atteindre 14,2 % voire 14,7 % du PIB, en fonction des scénarios de croissance (pour rappel, ce taux était de 14,7 % en 2020, année de crise sanitaire grave, avec interruption d'activité). Mais tout dépend du niveau du PIB, de la conjoncture économique difficilement anticipable et des choix politiques faits. Le COR reconnaît lui-même l'incertitude de ses prévisions : il table dans tous les cas sur une croissance faible et un taux de chômage élevé (7 %). En tout cas, dans tous les scénarios du COR, la part des retraites dans le PIB est stable autour de 14 % du PIB, pourcentage reconnu comme acceptable par le gouvernement.

Et le rapport du COR fait lui-même le constat qu'après un déficit de 14 Mds € en 2020 dû à une moindre collecte de cotisations du fait de l'activité partielle, le système des retraites a dégagé un excédent de 900 millions d'euros en 2021. Et il sera bénéficiaire de 3,2 milliards en 2022 !

Le problème réel n'étant pas en soi le déficit des régimes de retraite (sans oublier qu'avec une caisse unique il n'existerait même pas), l'objectif n'est-il pas, avec le report de l'âge de la retraite de financer la dépendance, ou même la santé, comme l'a déclaré le gouvernement en juin dernier ? Donc piquer dans la caisse des retraites pour financer tout autre chose ?

A cet égard, pour Solidaires, la perte d'autonomie devrait être intégrée à la branche maladie, et ne doit pas être financée par le biais d'un transfert issu du système de retraite.

Toujours plus pour le capital, toujours moins pour le travail

En abaissant le niveau de protection sociale, et alors qu'il y a déjà 75 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales, le gouvernement veut encore diminuer les cotisations sociales des entreprises (dénommées « charges sociales » par les libéraux), soi-disant pour « permettre la compétitivité ». Pendant ce temps, les entreprises versent toujours plus de dividendes à leurs actionnaires (75 milliards € en 2021) et toujours moins de salaires à

leurs salarié-es. C'est toujours plus pour le capital, toujours moins pour le travail : la question de fond est celle de la répartition des richesses, les cotisations sociales constituant le salaire socialisé des travailleur-euses.

Pour Solidaires les 75 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales doivent être remises en cause, et une cotisation sociale sur les dividendes devrait être mise en place. Solidaires exige également l'égalité salariale femmes/hommes et une hausse de la cotisation sociale patronale (un point suffirait!) : elles sont nombreuses les solutions escamotées par le gouvernement!

La retraite à 65 ans, un recul social injuste sans aucune justification :

- **L'espérance de vie** augmente certes mais on ne tient pas compte de l'espérance de vie en bonne santé, bien plus basse : 66 ans pour les femmes et 64,5 ans pour les hommes. Partir à 65 ans, ça voudra dire partir en plus mauvaise santé et avoir une espérance de vie en retraite certainement plus courte : c'est bien ce qu'escompte le gouvernement pour réduire la facture des pensions! Travailler plus longtemps cela signifiera aussi multiplier les cas d'inaptitude au travail, notamment dans les **situations de pénibilité**. Or, de surcroît, le gouvernement a supprimé 4 critères de pénibilité en 2017 dont le port de charges lourdes et les horaires décalés. Finalement, il suffit de nier la pénibilité comme l'a fait Macron lorsqu'il a déclaré qu'il n'y a pas de métier pénible.
- **Tout le monde n'a pas d'emploi jusqu'à 65 ans**, seulement 33 % de la tranche 60-64 ans, soit l'un des plus bas taux de l'OCDE. Dès lors, les cotisations sociales ne rentreront pas davantage dans les caisses. Et cela alourdira la facture du chômage et servir de prétexte à de nouvelles réformes... Pour Solidaires il faut mener une politique de l'emploi déterminée et partager le travail : semaine à 32 h sans perte de salaires, ni flexibilité. Cela diminuera fortement le chômage et améliorera les rentrées de cotisations sociales.
- **Non à la paupérisation grandissante des retraité-es!** La retraite minimale à 1100 euros pour une carrière complète, que promet Macron comme si c'était un cadeau, c'est en fait le seuil de pauvreté! Que deviendra la retraite pour tous/toutes ceux qui ont eu des carrières heurtées, incomplètes (femmes en temps partiel ou congé parental, salarié-es ayant subi des périodes de chômage)? N'ayant pas réussi à atteindre le nombre d'annuités requis pour une retraite à taux plein, avec en plus l'impact de la décote, ce seront des retraité-es pauvres, plus nombreux/euses encore qu'aujourd'hui.

Solidaires revendique :

- **La retraite à 60 ans avec 37,5 annuités ;**
- **5 ans de départ anticipé sur cet âge légal pour pénibilité ;**
- **Pas de retraite ni d'indemnité chômage en dessous du SMIC porté à 1700 euros ;**
- **Une semaine à 32 h sans perte de salaire ni flexibilité (partage du travail) ;**
- **Des embauches massives dans les services publics et les secteurs écologiques.**